

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSPORT ET DE VOYAGE » en abrégé « CIVO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Riviera-Palmeraie non loin de l'école MACI CANADA., Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSPORT ET DE VOYAGE » en abrégé « CIVO »

Objet : Transport , Transport du personnel, biens et de services, Commerce général, Fourniture diverses , Import-Export, Diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, Riviera-Palmeraie non loin de l'école MACI CANADA., Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) Mme BLY EPOUSE CISSE HOUNTHY NESTINE  
JULIANNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04295 du 21/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53774/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

